



COMMISSION DES CALENDRIERS

Procès-Verbal n°8

Réunion du :	Jeudi 23 octobre 2025
Président :	M. Laurent OZENDA
Délégué du C.D.	M. Jean-Paul RUIZ
Secrétaire :	M. Jacky VAN DRIESSCHE
Présents :	MM. Jean Pierre ROSITO – Jean Claude SIMION

ORDRE DU JOUR

Contrôle des feuilles d'horaires des journées des 01 et 02 novembre 2025

FEUILLES D'HORAIRES NON PARVENUES

Week-end du 01 et 02 novembre 2025

Amende financière de 20 €

- **US ZACHARIENNE 1** : CHAMP U17 D3 (53019.1)
- **F.C ROCBARON 21** : CHAMP U14 D2 (50738.1)
- **O. DE ST MAXIMIN 22** : CHAMP U14 D3 Poule C (53355.1) - CHAMP U15 D2
- **BESSE S 21** : CHAMP U14 D3 Poule C (54026.1)

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE LE DIMANCHE

Amende financière de 8€

Adresser une nouvelle convocation pour le dimanche au club et au District

- NEANT

*Prochaine Réunion
Jeudi 30 octobre 2025*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D : Jean-Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESSCHE